



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Devenez ingénieur de l'industrie et des mines

Cette année, l'État recrute plus d'une centaine d'Ingénieurs de l'Industrie et des mines.

Rattachés à Bercy, vous rejoindrez le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Economie et des Finances ou l'Autorité de sûreté nucléaire.

Attirés par des missions d'une grande diversité, au cœur des défis d'aujourd'hui ? Mettez votre talent au service d'une économie forte et durable !

Découvrez les métiers du service public choisirleservicepublic.gouv.fr

Trois bonnes raisons pour nous rejoindre

- **Des métiers au service de l'intérêt général, proches de l'industrie**, notamment :
 - énergie, décarbonation,
 - installations classées pour la protection de l'environnement,
 - sûreté nucléaire, radioprotection,
 - ingénierie des systèmes d'information.
- **Des missions de terrain** associant réflexion personnelle et travail en équipe.
- **Des postes partout en France.**



Une rémunération et une dynamique de carrière particulièrement attractives !

- En début de carrière : environ 3 000 € nets mensuels ;
- En milieu de carrière : environ 5 000 € nets mensuels ;
- En fin de carrière : environ 7000 € nets mensuels.

Vous êtes amenés à devenir Ingénieur divisionnaire, puis ingénieur hors classe. Avec un accès possible au corps des ingénieurs des mines.



Comment nous rejoindre ?

Vous pouvez devenir Ingénieur de l'Industrie et des mines par la voie d'un concours sur titres si vous êtes titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7 (diplôme d'ingénieur, Master, DEA...) :

- Ingénieur stagiaire pendant une durée d'un an et titularisation au terme du stage.
- Affectation sur un poste en respectant au mieux une adéquation profil/poste.

Dossier d'inscription et présentation générale :

economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-sur-titres-et-epreuve-externe

Dates prévisionnelles du concours 2024 :

inscriptions entre le 27 février et le 28 mars/ admissibilité le 24 mai/ oraux d'admission du 17 au 28 juin.

Vous pouvez également devenir Ingénieur de l'Industrie et des mines par la voie du concours interne, si vous justifiez de trois années de services auprès d'une administration.

- Le processus est identique à celui des concours sur titres pour tout candidat titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7.
- Scolarité de 3 ans le cas échéant (agent rémunéré).

Dossier d'inscription et présentation générale :

economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-interne

Dates du concours 2024 :

inscriptions entre le 6 mars et le 4 avril/ épreuve écrite les 29 et 30 mai/ admissibilité le 25 juin/ oraux d'admission du 16 au 20 septembre.

Des webinaires d'information avec témoignages d'IIM sur leurs métiers et le concours sont organisés (dates disponibles en cliquant sur les liens ci-dessus).



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Devenez ingénieur de l'industrie et des mines

Cette année, l'État recrute plus d'une centaine d'Ingénieurs de l'Industrie et des mines.

Rattachés à Bercy, vous rejoindrez le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Economie et des Finances ou l'Autorité de sûreté nucléaire.

Attirés par des missions d'une grande diversité, au cœur des défis d'aujourd'hui ? Mettez votre talent au service d'une économie forte et durable !

Découvrez les métiers du service public [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://www.choisirleservicepublic.gouv.fr)

Trois bonnes raisons pour nous rejoindre

- **Des métiers au service de l'intérêt général, proches de l'industrie, notamment :**
 - énergie, décarbonation,
 - installations classées pour la protection de l'environnement,
 - sûreté nucléaire, radioprotection,
 - ingénierie des systèmes d'information.
- **Des missions de terrain** associant réflexion personnelle et travail en équipe.
- **Des postes partout en France.**



Une rémunération et une dynamique de carrière particulièrement attractives !

- En début de carrière : environ 3 000 € nets mensuels ;
- En milieu de carrière (ingénieur divisionnaire) : environ 5 000 € nets mensuels ;
- En fin de carrière (ingénieur hors classe) : environ 7000 € nets mensuels.

Accès possible au corps des ingénieurs des mines.



Comment nous rejoindre ?

Vous pouvez devenir Ingénieur de l'Industrie et des mines par la voie d'un concours sur titres si vous êtes titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7 (diplôme d'ingénieur, Master, DEA...) :

- Ingénieur stagiaire pendant une durée d'un an et titularisation au terme du stage.
- Affectation sur un poste en respectant au mieux une adéquation profil/poste.

Dossier d'inscription et présentation générale :

economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-sur-titres-et-epreuve-externe

Dates prévisionnelles du concours 2024 :

inscriptions entre le 27 février et le 28 mars/ admissibilité le 24 mai/ oraux d'admission du 17 au 28 juin.

Vous pouvez également devenir Ingénieur de l'Industrie et des mines par la voie du concours interne, si vous justifiez de trois années de services auprès d'une administration.

- Le processus est identique à celui des concours sur titres pour tout candidat titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7.
- Scolarité de 3 ans le cas échéant (agent rémunéré).

Dossier d'inscription et présentation générale :

economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-interne

Dates du concours 2024 :

inscriptions entre le 6 mars et le 4 avril/ épreuve écrite les 29 et 30 mai/ admissibilité le 25 juin/ oraux d'admission du 16 au 20 septembre.

Des webinaires d'information avec témoignages d'IIM sur leurs métiers et le concours sont organisés (dates disponibles en cliquant sur les liens ci-dessus).